L'Adoration eucharistique
A partir de mardi prochain, 26 mai, nous reprenons le programme habituel de l'Adoration : de 19h à 20h à Saint-Louis de Carrières (avant la messe) et à de 18h à 19h à la chapelle de Chanteloup (avant la messe)

Les confessions
Elles restent inchangées aux heures d'Adoration et aux permanences des prêtres : le vendredi au bureau d'accueil de la salle Saint-Jean à Carrières de 18h30 à 19h30 et à celui de la chapelle de Chanteloup de 18h à 20h.

Hommage à Jean MULLER - Chanteloup

Déjà un mois que Jean Muller nous a quittés en plein confinement. Il n'a pas eu l'hommage auquel il aurait eu droit si la période avait été autre.
Au cimetière quelques anciens combattants, Madame le Maire, quelques paroissiens et nos deux prêtres sans excéder le maximum de 20 personnes pour entourer Danielle, son épouse et Marc son fils.
Jean, a rendu de multiples services à la paroisse et à la ville avec de nombreuses casquettes dans les associations.
Dès qu'on avait besoin d'un menuisier pour des tables à concevoir, des portes à réparer, Jean rendait disponible.
Dès qu'il y avait un coup de main à apporter pour monter un stand, pour assurer le service pour un moment festif, on pouvait compter sur Jean à l'UPC.
Un « bon petit scout » s'en est allé, ne l'oublions pas !
Une messe sera dite en sa mémoire dès que possible.

Veillée de prière avec les catéchumènes adultes
Les catéchumènes adultes du groupement paroissial se retrouvent avec le Père Philippe pour une veillée de prière ce vendredi 22 mai de 20h à 21h30 en l'église Saint-Joseph de Carrières afin de se préparer spirituellement aux sacrements d'initiation chrétienne qu'ils vont recevoir au cours du mois prochain. Vous êtes invités à participer à cette veillée

Groupement Paroissial Carrières-sous-Poissy Chanteloup-les-Vignes

L'Arc-en- ciel mi-mai 2020
Bulletin d'information

20 avenue de Poissy - Chanteloup les Vignes
01.39.74.65.22
557 Grande Rue – Carrières sous Poissy
01.39.74.79.65
Mails : paroisse.chanteloup@orange.fr presbytere.carrieres@free.fr
Site Internet : https ://paroisses-carrieres-chanteloup.fr

Dans la joie d'être de nouveau rassemblés par le Seigneur

Chers frères et sœurs,

Quelle joie et quel soulagement pour nous tous, fidèles du Christ !

Voici qu'en ces jours où nous nous tenons avec Marie et les Apôtres au Cénacle, dans l'attente du don du Saint Esprit à la Pentecôte, nous allons pouvoir de nouveau être rassemblés par le Seigneur pour la liturgie, le dimanche comme en semaine.

En application du décret n° 2020-618 du 22 mai 2020, je fixe la reprise des célébrations publiques dans les églises catholiques des Yvelines au mardi 26 mai. Les précautions sanitaires demeurent, pour nous comme pour l'ensemble de nos concitoyens dont nous sommes solidaires. Dans chaque paroisse, les célébrations ne peuvent bien-sûr reprendre qu'une fois le dispositif prudentiel mis en place et opérationnel. Je sais pouvoir compter sur la responsabilité de chaque communauté, autour de son curé, pour le mettre en œuvre avec sagesse. Des indications pratiques leur ont été transmises, élaborées en concertation avec les autorités préfectorales que je remercie pour la qualité du dialogue confiant entretenu tout au long de ce temps de confinement.

Pendant ce mois de juin, nous accorderons une attention prioritaire aux catéchumènes. Nous reconnaissons ainsi que le Seigneur est La source vivante de son Eglise. Nous lui rendons grâce pour les dons immérités qu'Il nous fait. Ceux et celles qui attendent leur baptême depuis si longtemps, avec patience et courage, pourront recevoir dans leur paroisse dès que possible les trois sacrements de l'initiation, de même ceux qui se préparent à la confirmation.

C'est dans le même esprit de reconnaissance des dons reçus de Dieu que nous accompagnerons par la prière les six diacres en vue du sacerdoce - Pierre Bouquin, Gaël Jacob, Arnaud de Lamberterie, Gautier Picard Destelan, Grégoire Sabatié-Garat et René Kabisu (eudiste) - qui seront ordonnés prêtres le 28 juin, entourés certes, mais par une assemblée bien plus réduite que nous ne l'imaginions il y a un an !

Il nous faut penser aussi aux personnes âgées ou malades, comme à ceux et

celles qui ne peuvent se déplacer à cause d'un handicap. Puisqu'ils demeureront éloignés de l'Eucharistie, ayons à cœur, plus encore que d'habitude, de leur porter avec soin la communion à domicile.

Pendant ce mois de juin, beaucoup pourront être encore empêchés d'accéder à la messe le dimanche à cause des limitations de taille d'assemblée imposées par les circonstances actuelles. Les horaires et le nombre des messes seront donc adaptés par chaque paroisse de façon raisonnable y compris durant les autres jours, pour faciliter la participation du plus grand nombre à la messe une fois par semaine, mais pas forcément le dimanche, d'ici l'été.

Je compte sur chacun de vous pour maintenir et approfondir en vous la vraie vie eucharistique : elle est action de grâce et communion avec le sacrifice de Jésus donnant sa vie pour ceux qu'Il aime. La possibilité de revenir à l'Eucharistie, comme à la source et au sommet de notre vie, nous oblige : notre monde tout entier est entré dans une période sans doute longue et douloureuse de crise économique, sociale et sociétale. Loin de nous enfermer dans un cocon douillet, retrouver la vie eucharistique doit renouveler l'engagement de chacune des communautés du diocèse auprès des plus fragiles et des plus pauvres.

Je remercie en notre nom à tous les prêtres, les diacres, et les membres des diverses équipes pastorales, ainsi que les religieuses et les religieux, et tous ceux qui pendant le temps du confinement n'auront pas ménagé leur peine pour rejoindre par la prière les uns et les autres et pour aider à garder la communion fraternelle. Je les remercie déjà pour les nouveaux efforts qu'ils vont déployer dans les semaines à venir.

Puisse tout ce que nous avons vécu ces temps-ci, et ce que nous sommes appelés à vivre maintenant, contribuer à façonner en nous la sainteté. Dieu a tant aimé le monde…A nous d'en être les témoins par notre façon renouvelée d'aimer !

† Éric AUMONIER Évêque de Versailles

Célébration des laudes et vêpres:

- Les laudes : Mercredi à 8h40 (avant la messe) à la chapelle N-Dame d'Espérance de Chanteloup
- vendredi à 8h10(avant la messe) en l'église Saint-Joseph de Carrières
- Samedi à 8h15 en l'église Saint-Louis de Carrières, suivies du chapelet. Ils sont animés par les sœurs

- Les vêpres : Mercredi à 19h en l'église Saint-Louis de Carrières, précédées du chapelet à 18h30. Ils sont animés par les sœurs

Nouveau programme de messes du 26 mai au 12 juillet 2020

1- Pour les messes en semaine

Reprise des horaires habituels :
- mardi à 20h à l'église Saint-Louis
- mercredi à 9h et jeudi à 19h, chapelle N-Dame d'Espérance
- vendredi à.8h30 à l'église Saint-Joseph

2- Pour les messes dominicales

Messes anticipées du samedi soir :
- 18h à l'église Saint-Joseph de Carrières
- 18h30 à la chapelle N-D d'Espérance de Chanteloup.

Messes de dimanche
- A Saint-Louis de Carrières : 9h30 et 11h15
- A Saint-Roch de Chanteloup : 10h et 18h.

Autres célébrations à retenir

- **la Première communion** reste le 21 juin à 10h à Saint-Roch de Chanteloup et à 11h15 à Saint-Louis de Carrières,

- la Profession de foi est décalée au dimanche 28 juin à 10h à Saint-Roch de Chanteloup et à 11h15 à Saint-Louis de Carrières,

- **la Confirmation des adultes** est prévue le 05 juillet à 10h Saint-Roch de Chanteloup

- et **les sacrements d'initiation chrétienne des adultes** sont fixés au 14 juin, 05 et 12 juillet à 11h15 Saint-Louis de Carrières.

Les consignes pour participer aux différentes messes :

- Porter obligatoirement le masque
- Respecter la distanciation physique et les gestes barrières
- Ne pas prendre les livres de chants
- Les feuilles de chants seront à usage unique
- Mettre du gel hydroalcoolique dans les mains à l'entrée et à la sortie de l'église
- Respecter les indications que vous donnera l'équipe d'accueil pour l'emplacement et le sens de la circulation dans l'église pendant l'entrée, la quête, la communion et la sortie.